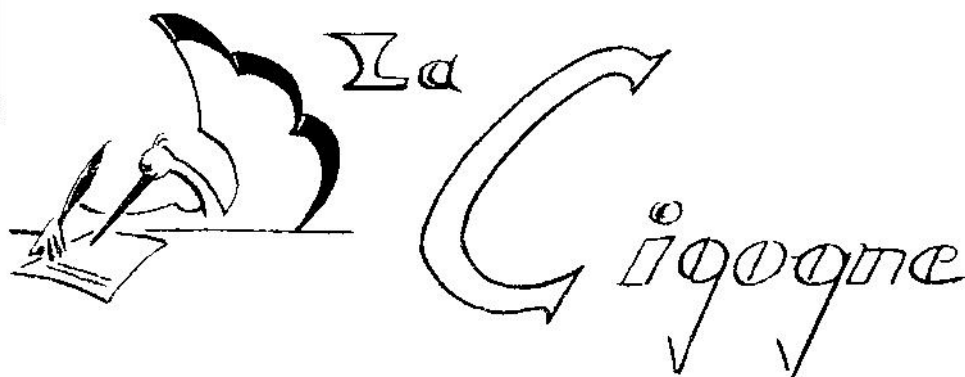




N°09 2020

Cacophonie interdirectionnelle le SIE de Strasbourg en Moselle !?

Dans un récent article diffusé dans la presse locale (Le Républicain Lorrain du 6 octobre 2020, Relocalisation d'un service des impôts : « un coup de communication » selon la CGT), le DDFiP57 annonçait, à la surprise générale des Bas-Rhinois, qu'en 2023 une partie des missions du Service Impôts Entreprises (SIE) de Strasbourg allait être transférée à... Forbach ! On apprend également dans cet article "qu'on ne forcera personne" à suivre la mission et "qu'il n'est pas impossible que des agents de Strasbourg soient volontaires pour venir en Moselle-Est."

Il pourrait effectivement être intéressant, bien qu'un peu tard au vu de l'avancement du projet, de leur poser la question...

La DRFiP67 dément des "rumeurs infondées" sur le transfert de ces emplois, puisque rien ne serait encore décidé... en tout cas officiellement. Comment la DRFiP67 ose-t-elle parler de simples rumeurs puisque l'information provient directement de son homologue du 57 qui a publié le projet dans la presse ? De plus, le message de Jérôme Fournel du 29/09/2020, ainsi qu'un tweet d'Olivier Dussopt du 30/09/2020 indiquant les services relocalisés viennent corroborer les faits. En effet, un point indique bien un nouveau service de « fiscalité des entreprises » à Forbach.

À court d'idées intelligentes, Bercy aurait-il validé le transfert de 20 emplois du SIE de Strasbourg en

Moselle, à plus de 120 kilomètres du service cible ? Le NRP67 serait-il démétropolisé en Moselle ? Tout est possible, au vu de la conception de Bercy de la notion de démétropolisation.

Nous regrettons le manque de cohérence entre les différentes directions, et le manque de courage évident de la DRFiP67 qui laisse à un autre département le soin d'annoncer une mesure qui touche au premier chef les agents de notre département.



TBVS et déni de réalité

Lors de l'étude du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) 2019 en réunion du Comité Technique Local (CTL) du 22 octobre dernier, les représentants du personnel CGT ont dû supporter, une fois encore, un déni de réalité de la part de la parité administrative (donc les représentants de la Direction).

Pour commencer, le tableau TBVS n'a pas été fourni aux représentants du personnel. Ensuite, en lisant l'analyse convenue de la direction locale, tout(e) agent(e) ayant vécu l'année 2019 aurait eu du mal à la reconnaître dans la description qu'en donne la DRFiP67. Car nous voilà transportés dans une dimension parallèle, un autre monde sans tensions, dans lequel les agents ne sont pas stressés à l'idée de venir au travail, ni angoissés par les restructurations prévues au point d'en devenir vraiment malades. Un monde où les travailleurs s'épanouissent.

Aux objections formulées par les représentants du personnel sur la réalité des conditions de travail des agents de la DRFiP67, le président répond par de longues envolées, considérant par exemple que des écrêtements annuels de 50 heures sont, sommes toutes, acceptables.

Les fiches de signalement collectives de services en 2019 sur les Risques Psycho-Sociaux des agents ? Elles ont donné lieu à de nombreuses réunions pilotées par la direction dans les services. Officiellement, les choses sont réglées...

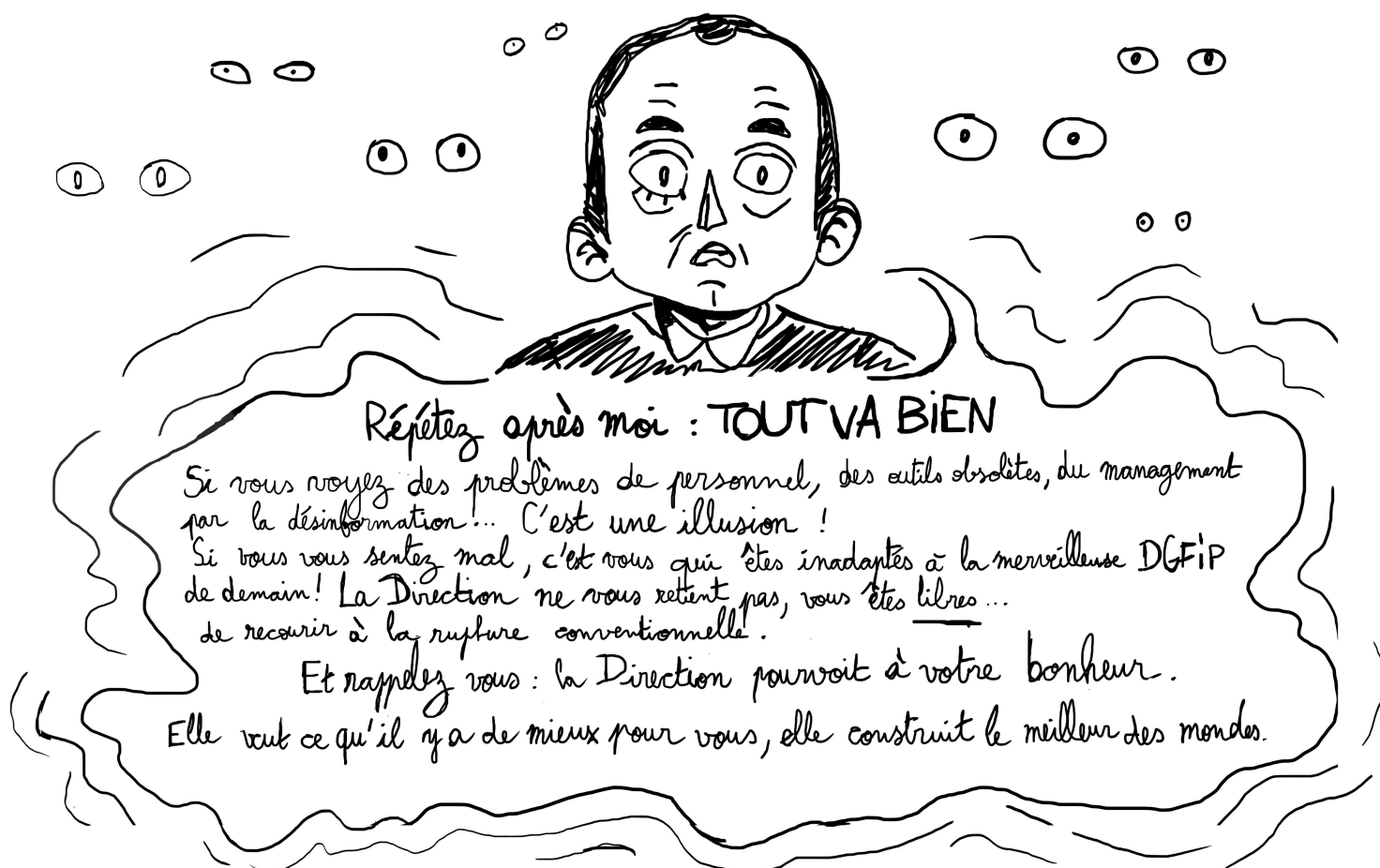
Oublié le plébiscite de la majorité des agents du département contre le projet NRP ! Oublié le mal être croissant des agents !

Le choc à l'annonce du si mal nommé « Nouveau Réseau de Proximité » 67 ? Les agents auraient mal compris ce projet et la direction se dit prête à faire et refaire des réunions préparatoires à ces restructurations annoncées.

Pourquoi ces bonimenteurs réfutent-ils ainsi nos constats sans équivoque de la dégradation de la vie au travail des agents du département ? Pourquoi cette volonté de cacher la triste réalité de l'ambiance dans des services ?

Car le NRP doit être mis en place, « quoi qu'il en coûte ».

Pour la CGT ce n'est pas acceptable ! Les dégradations des conditions de travail des agents qui résulteront de ces restructurations ne



sont pas des pertes acceptables. La parité administrative n'est pas dans son rôle lorsqu'elle débite de telles énormités en séance de CHSCT ou de CTL !

La résistance doit et va se poursuivre.

C'est pourquoi la CGT a récemment boycotté le CTL du 4 novembre qui traite des restructurations NRP67 prévues pour 2021, non sans présenter à la Direction ses objections.

Après lecture des différents compte-rendus

(ceux faits par les autres syndicats, celui de la Direction), nous confirmons notre position : rien de nouveau n'a été dit, aucune information substantielle pour les agents touchés par les restructurations, aucun changement dans leur plan destructeur.

Nous refusons d'être associés à une telle mascarade. Pour dialoguer, il faut être deux à parler, et deux à écouter. Nous ne serons pas la caution de bonne moralité de cette Direction qui ne construit rien et se contente de détruire sous couvert de modernité.

COVID et théories du complot : la vérité enfin révélée !

De nombreuses théories du complot ont fleuri sur la toile, suite aux crises sanitaires successives liées à la Covid.

Après la décision récente de l'instauration d'un couvre-feu dans plusieurs communes, chacun y va de son interprétation, grâce à des sources plus ou moins fiables.

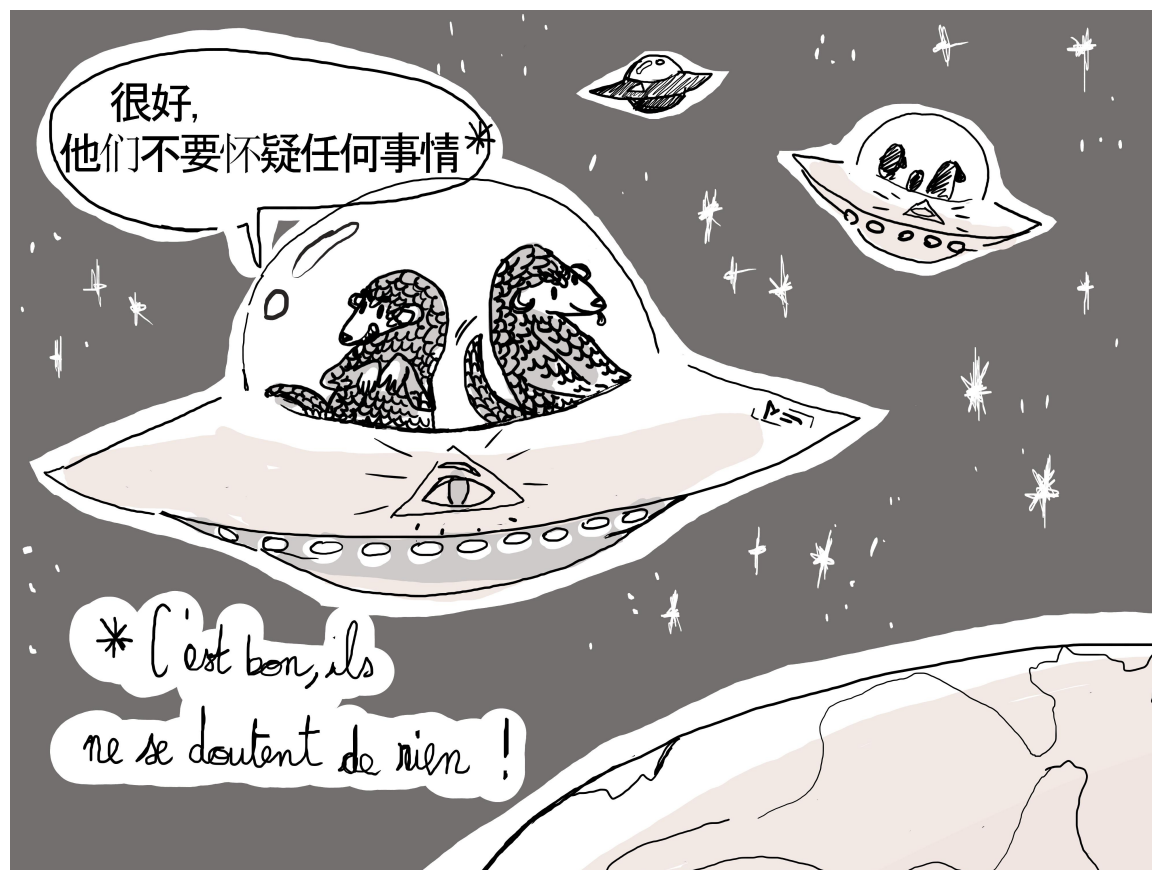
Dans le Top 3 des sources les plus fiables, on trouve en règle générale la belle sœur du voisin du coiffeur, qui a entendu de la bouche même du postier que « tout ça c'est un complot des... » (remplacez les pointillés par le terme de votre choix : franc-maçons chinois - extraterrestres - illuminati - pangolins).

Reconnaissons que cela n'est guère satisfaisant et que la vérité mérite une véritable enquête, un peu plus poussée.

La recherche de cette vérité est parfois longue ; d'autres fois, la vérité est qu'il n'existe pas d'explication en l'état actuel de la science.

Après de nombreuses investigations, notre journal est enfin en mesure de vous livrer, en exclusivité et avec une fierté non dissimulée, la vérité !

**La vérité c'est... qu'il-n'y-a-pas-de-com-plot !
Respectez les recommandations d'hygiène et de distance.**



Erratum Cigogne 2020 – 8

Une erreur s'est glissée en page 4 du précédent numéro de la Cigogne. Dans l'article « pauvreté de langage » nous avons attribué par erreur le livre « 1984 » à H.G. Wells alors que c'est l'oeuvre de George Orwell. Nostra culpa.

La montagne, ça vous gagne !

Ce slogan publicitaire des années 1990, que j'affectionne particulièrement (car faire la crêpe sur une plage, c'est pas mon truc) va révéler toute sa subtilité avec le transfert futur de la trésorerie de Schirmeck vers le SGC de Sélestat en 2022.

Comme nous le soulignons toujours, la DGFIP et notre DRFiP67 ne savent visiblement lire une carte qu'en 2 dimensions. Pour elles, la distance entre les 2 communes, c'est 30 kilomètres.

À vol de Cigogne ou avec l'EC145 de la Sécurité Civile, oui.

Avec la Clio de l'agent de Schirmeck, c'est une toute autre histoire.

Si le (la) collègue a pris soin d'équiper son véhicule avec des pneus neige et/ou des chaînes, il pourra passer par le col de Steige (trajet le + court) et faire 44 km avec une durée estimée par ViaMichelin de 55 minutes. Ou alors passer par Le Hohwald, avec 51 km et 1 heure de trajet.

Sans l'équipement hivernal adéquat, il lui faudra

prendre certes le trajet le + rapide, mais aussi le + long (56 km pour 41 minutes) en passant par Molsheim.

Tiens ? Molsheim ne serait-il pas SGCisé sur Erstein ?

Alors pourquoi transférer Schirmeck sur Sélestat en leur demandant de passer par Molsheim ? Au lieu de les faire aller sur Erstein ?

Mais oui ! Mais c'est bien sûr ! Les têtes pensantes du NRP ont « oublié » qu'il y avait une montagne plantée sur la ligne droite Schirmeck-Sélestat tracée sur leur fumeuse carte de délocalisation.

Ou alors, ils ont bien vu le Pfriemenkopf (864 m), le Haut des Monts (994 m) ou le col de Steige, mais nous prennent pour des benêts et estiment que la géographie locale (la vraie, pas la revisitée à leur sauce) n'intéresse personne.

